

Compte rendu de la 2^{ème} réunion « Soutenons Couleurs de vie ».

Vendredi 27 janvier 2017 de 18 à 20 heures, dans la salle Émile Auvray à Dourdan.



Après avoir appris au début du mois de décembre l'imminence de la fermeture de notre magasin de ville « Couleurs de vie », l'association « Graines de Colibri » s'est immédiatement mobilisée pour informer la population dourdanaise et trouver des solutions.

Une 1^{ère} réunion a été organisée dans l'urgence le 16 décembre et nous a permis de mesurer à quel point cette nouvelle suscitait émotion et révolte de la part des clients du magasin, des citoyens de notre ville et des membres de notre association. Comment admettre la disparition de ce magasin bio installé depuis 17 ans à Dourdan ? Pouvons-nous continuer à voir, comme une fatalité, la désertification des commerces alimentaires au centre de nos villes ?

Environ 70 personnes, dont plusieurs élus et représentants d'associations ont répondu à ce nouvel appel de fin d'après-midi, et ce sont des centaines qui témoignent de leur solidarité.



C'est par le hasard d'une confidence que la nouvelle est parvenue aux membres de l'association « Graines de Colibri ». Très vite il nous fallait agir car la cessation d'activité aurait lieu en janvier. Immédiatement, nous contactons les gérants en leur demandant d'accepter nos tentatives pour la survie de l'entreprise.

Un auto-collant pour sensibiliser la population est immédiatement édité. Et la conversion du commerce sous une forme coopérative est envisagée. Il s'en crée de plus en plus en France et en Europe.

Virginie et Quentin se sont alors proposés pour étudier les différents types de structures et se sont rendus pour commencer à l'épicerie « Coopaparis » dans la 18^{ème} arrondissement :

Là, tous les membres sont bénévoles et participent à l'organisation et à la vie de la coopérative. L'adhésion à l'association (30€/an) permet de faire ses achats à la boutique. Trois à cinq fois par an, chaque membre « tient » la boutique (caisse, étiquetage, nettoyage...) avec d'autres membres. Libre à chacun, ensuite, de s'engager dans des groupes de travail et de proposer des initiatives à la mesure de ses envies, de ses talents et du temps dont il ou elle dispose. Une réunion mensuelle permet de coordonner la gestion quotidienne et de prendre des décisions sur le principe « un membre = une voix ». Ouverte en janvier 2014, Coopaparis réunit aujourd'hui 450 familles adhérentes.

Une prochaine visite est prévue, dans un environnement très différent à **Fontaine-Daniel près de Mayenne**. Ici aussi c'est une association, « Les Cabanons » qui s'est lancée dans la création d'une entreprise coopérative, avec l'ouverture d'une épicerie dans le village, qui jouera également le rôle de maison de quartier. On avait déjà un marché de producteurs, et il y avait aussi une demande des anciens du village pour faire leurs courses. Le projet de création d'une épicerie se fait alors naturellement. Une épicerie, mais pas que... Des produits bio ou locaux, tout en restant à des prix abordables, tel sera le credo de l'épicerie. Mais dans un village de 170 habitants, pas facile de faire vivre un commerce ! Alors l'endroit sera polyvalent (Relais de poste, librairie, lieu de rencontres et d'activités... La SCIC compte aujourd'hui 50 adhérents.

Comme on peut le voir avec ces 2 premiers exemples, il existe une multitude de structures possibles. C'est pourquoi il nous faut poursuivre nos investigations jusqu'à concevoir une structure adaptée à notre cas. **Toute personne volontaire pour aider Virginie et Quentin sera la bienvenue**. En particulier pour se rendre à une prochaine réunion de l'Union régionale des SCOP à Clichy.

Françoise nous a ensuite conté ses 17 années depuis la création de Couleurs de vie qui a employé jusqu'à 5 salariés et nous a parlé de ses valeurs. La relation humaine est primordiale pour elle, comme la recherche de produits naturels de qualité et si possible locaux, autant nourriture que compléments alimentaires, cosmétiques, jouets ou vêtements.

Elle nous a ensuite décrit les difficultés financières que le magasin connaît depuis quelques années. Avec la création de rayons « bio », dans les grandes surfaces, les ventes diminuent et rendent les charges et le loyer de moins en moins supportables. Enfin, l'installation d'un « super marché spécialisé » lui donne le coup de grâce ! Il est difficile pour un magasin d'être concurrentiel lorsqu'on commande les produits en petite quantité et que l'on veut avoir une gamme de produit suffisamment large. Aujourd'hui, Françoise et Tristan tiennent seuls le magasin et Tristan est le seul salarié. Le chiffre d'affaire n'étant plus suffisant pour couvrir les charges, et faute de repreneur, ils ne voyaient pas comment continuer l'activité.

Parallèlement à la recherche de structure, l'urgence est donc de chercher des solutions pour que le magasin puisse retrouver un équilibre financier.

Michel et Tristan ont étudié la possibilité de proposer des commandes ponctuelles groupées auprès de producteurs « bio » de la région. Ainsi, vient d'être lancée une pré-commande auprès d'une ferme aquacole de l'Yonne pour des portions de truites, filets de truites et saumons de fontaines. Nous avons également contacté la ferme des Sueurs au Val Saint Germain qui développe un élevage « bio » de volailles et de production d'œufs. Ces commandes viendront s'ajouter aux ventes actuelles et devront permettre d'atteindre le volume nécessaire à l'équilibre financier du magasin en attendant la reconversion coopérative.

Pour l'occasion, des menus simples et de saison ont été préparés afin de démontrer que manger bio ne coûte pas ce que l'on croit (en pièce jointe). D'autres solutions sont à rechercher.

Tristan et Françoise, nous disaient qu'en augmentant les ventes de 20 % en moyenne, Couleurs de vie pourrait maintenir provisoirement son activité. (Ce qui correspondrait à une augmentation d'environ 5 € par « panier » en nombre constant d'achats). A l'heure où nous publions ce compte rendu, les ventes ont déjà augmentées de façon encourageante.

Dans l'ordre, il nous faut donc :

- 1°/ Informer et sensibiliser les citoyens sur Couleurs de vie.
- 2°/ Trouver et mettre en œuvre des solutions pour augmenter les ventes pour atteindre le point d'équilibre.
- 3°/ Etudier et présenter un projet de reconversion coopérative à nos soutiens et aux instances locales.
- 4° / Etudier la possibilité de diminuer la charge locative immobilière.



Pour contacter le groupe de projet de reconversion du magasin en Coopérative Bio :
coop.couleursdevie@gmail.com

Plus d'info sur le site de Graines de Colibri :
www.grainesdecolibri.org

